

Fédération Régionale des SSTI d'Île-de-France Retour sur le séminaire "Données en Santé-Travail"

Tenu le 4 octobre dernier à la Maison de la Chimie, Paris, le séminaire de la Fédération des SSTI d'Île-de-France a rassemblé plus de 110 participants (médecins, préventeurs, directeurs, fonctions supports...) autour de la question des données en Santé-Travail.

Passer de l'individuel au collectif, telle était la problématique de ce séminaire consacré aux données de santé-travail, auquel ont assisté, outre des personnels des SSTI, la Direccte, la CRAMIF, l'Observatoire Régional de Santé, et le Cisme.

La question des données de santé et de leur traitement est plus que jamais cruciale dans la réalisation des missions des SSTI, dans le cadre d'une évolution des textes qui modifie les modalités de suivi des salariés, nécessite une priorisation des actions et du suivi basée sur une connaissance objective, et met en relief le besoin de traçabilité.

Il s'agit par ailleurs de l'un des objectifs opérationnels (n° 10) du dernier Plan Santé-Travail en date : *Renforcer les connaissances et les systèmes de données et les rendre plus opérationnels, partager les connaissances grâce à des outils quantitatifs efficaces et les mettre à la disposition des acteurs de la*

prévention, consolider le système d'information permettant la structuration et l'exploitation des données d'activité des SST...

L'introduction du congrès par M. Jackie Depierre, président de la Fédération régionale, et par M. Martial Brun, directeur général du Cisme, est donc revenue sur ce nécessaire passage de l'individuel au collectif pour permettre le travail en réseau, le suivi effectif des salariés et la traçabilité.

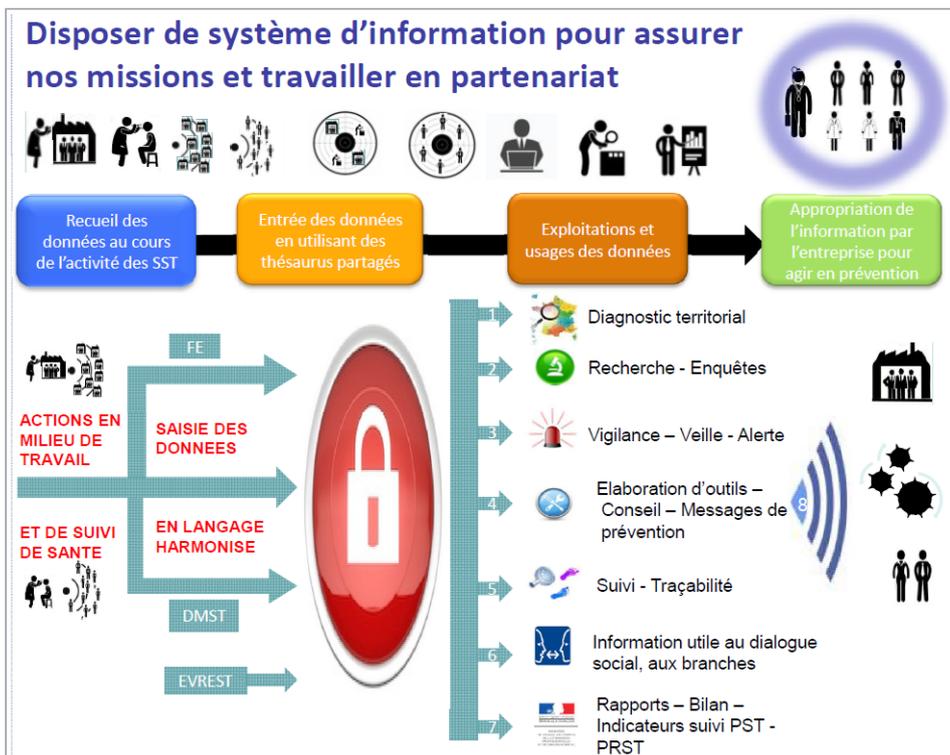
Représenté par les Dr Favot (Efficience Santé au travail) et Le Gonidec (AISP-METRA), le groupe régional "Indicateurs en santé travail", à l'origine de la tenue du séminaire, a notamment communiqué sur sa feuille de route 2015 : produire des données collectives et des indicateurs en Santé au travail au niveau de la région, pour améliorer les connaissances sur la Santé au travail en Île-de-France et orienter les actions de prévention des risques professionnels et le suivi des salariés. Le groupe est également revenu sur ses premières réalisations (présentation d'un poster sur la démarche au Congrès de Paris, collaboration avec 16 Services sur la transmission des données Naf, effectif..., production d'un état des lieux régional...).

Ont suivi deux présentations sur la place des données dans la réalisation des missions des SSTI par le Dr Rumèbe (SIMT 77) : pour construire un diagnostic de besoin, en déduire les contenus du projet de Service et du CPOM, orienter l'action... En 70 ans d'existence, les SSTI conservent des "habitudes papiers", et la culture médicale s'est par ailleurs construite sur le suivi médical individuel. Un travail de sensibilisation et de formation au traitement collectif des données (entre médecins, membres de l'équipe pluri, d'un Service à un autre ou même d'un Service aux instances partenaires) est donc à effectuer sur l'ensemble des acteurs des SSTI.

Cette culture du suivi individuel et le passage à une approche plus collective a fait l'objet d'une présentation co-écrite par les Dr Boitel, Leroyer (Evrest) et Tone (Pôle Santé-Travail), remettant la problématique dans son contexte démographique, réglementaire, et synthétisant en conclusion les conditions requises pour une approche chiffrée (savoir trouver les données pertinentes, s'approprier les indicateurs, avoir les ressources nécessaires mises en place...). Cette communication est également revenue sur le dispositif de recueil de données Evrest (voir IM n°43, page 7).

Ont suivi, par les membres du groupe "Indicateurs en Santé Travail" (Céline Roux), et membres des instances partenaires (Nicolas Bessot, de la Direccte, ou encore Francis Lemire, de la CRAMIF), des présentations sur les indicateurs dans la mission de conseil sous l'angle des caractéristiques de travail (cf. schéma du cycle ci-contre).

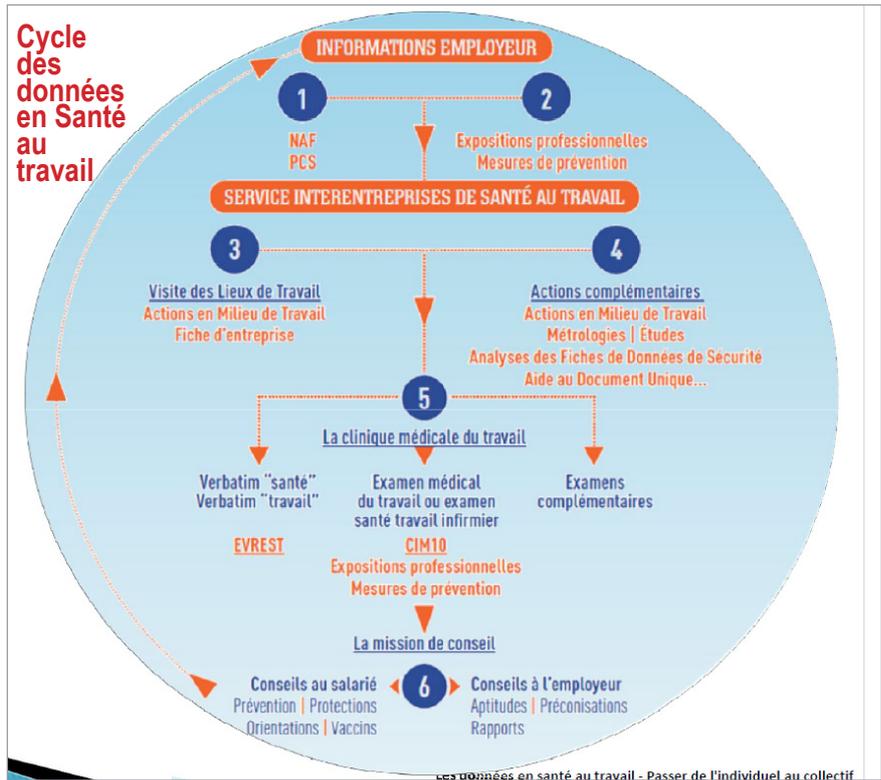
Les caractéristiques du travail permettent une double entrée : le travail comme déterminant des conditions de travail (expositions professionnelles, mesures de prévention mises en œuvre dans l'entreprise, facteurs de pénibilité) et le travail dans le cadre de l'emploi (catégories sociales, types de contrat, profession...).



Parmi les sources d'information à disposition : l'employeur, lors de la déclaration et au cours de la relation avec le SSTI (secteur, emploi, code risque, taux AT/MP...), les dispositifs de recueil (Evrest, SUMER...), la veille sur les données INSEE, Direccte, DARES...).

Au-delà de la collecte et de l'agrégation de données, la capacité de les croiser entre elles, de les compiler ou de les échanger d'un acteur à l'autre demeure une condition sine qua non à leur utilisation pratique. Ainsi une présentation du séminaire par Hubert de Mollans (Val Solutions) a été consacrée aux logiciels métiers et outils à disposition, et une seconde, par le Dr Letheux (Cisme), aux thésaurus et matrices emplois-expositions. Des systèmes d'information interopérables et l'utilisation de langages communs apparaissent en effet comme des prérequis à l'échange de données, à la possibilité de faire de l'épidémiologie, à la traçabilité dans le temps... Les thésaurus en Santé-Travail permettent ainsi aux SSTI d'utiliser les mêmes nomenclatures, sans pour autant que celles-ci soient figées, une veille permanente étant effectuée par le groupe Thésaurus, et alimentée par les remontées des Services utilisateurs.

Les Matrices Emploi-Expositions Potentielles (MEEP) associent, quant à elles, à chaque métier (référéncé en PCS-ESE) une liste d'expositions professionnelles.



Indicateurs et mission de conseil : cycle des données en Santé au travail (extrait du diaporama de Mme Céline Roux).

Les deux outils peuvent être intégrés à la demande dans les logiciels des SSTI.

Le partage de thésaurus n'est pas suffisant en soi pour obtenir des données collectives fiables et utiles. Le CIAMT a élaboré des outils et un programme de formation-action interne, afin d'harmoniser les saisies des acteurs autour

d'objectifs définis collectivement. Il a été souligné l'importance de cet accompagnement au plus près des pratiques des professionnels.

Le système de Santé au Travail a donc toujours produit des données, au quotidien, par tous dans tous les Services. L'approche collective, en revanche, constitue encore un champ de développement, créé par des changements de paradigmes dans l'activité des Services (prévention primaire, équipe pluridisciplinaire) et amène à la production de données partagées. Ces données servent tour à tour à quantifier et qualifier l'activité même des Services (nombre et nature des visites, des avis, des AMT...), les phénomènes observés (pathologies, parcours professionnels, expositions, risques...), avec pour objectif des observations, un suivi de santé et des actions de prévention plus qualitatives (ciblage, priorisation, évaluation, adaptation...).

Les Services désirant plus d'informations sur les contenus du séminaire sont invités à se rapprocher de Mme Céline Roux (celineroux.federationssti.idf@gmail.com), Chargée de développement de la Fédération des SSTI d'Île-de-France. ■

